



CONFÉRENCE NATIONALE

Réinventer le droit : la rédaction législative redéfinie

Les 13 et 14 septembre 2010

**Hôtel Crowne Plaza
101, rue Lyon
Ottawa**



INSTITUT CANADIEN
D'ADMINISTRATION
DE LA JUSTICE

L'Institut canadien d'administration de la justice participe à l'avancement et à l'amélioration de l'administration de la justice en desservant la communauté spécialisée en rédaction juridique. Il organise des conférences de rédaction juridique qui sont une source de perfectionnement pour les spécialistes en rédaction législative de l'ensemble du Canada.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Réinventer le droit : la rédaction législative redéfinie

Les 13 et 14 septembre 2010
Hôtel Crowne Plaza d'Ottawa

POUR S'INSCRIRE

Prière de remplir et de retourner le présent formulaire avec votre paiement: Institut canadien d'administration de la justice
Faculté de droit, Université de Montréal
3101, chemin de la Tour, pièce 3421
Montréal (Québec) H3C 3J7

Tél.: (514) 343-6157 Téléc.: (514) 343-6296
Courriel : ciaj@ciaj-icaj.ca <http://www.ciaj-icaj.ca>

Nom : _____ Prénom : _____

Titre : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Courriel : _____

Téléphone : _____ Téléc. : _____

Je parle le français _____ l'anglais _____ les deux _____

(Les services d'interprétation simultanée offerts pendant toute la conférence)

FRAIS D'INSCRIPTION :

655\$ pour les membres de l'ICAJ **755\$** pour les non-membres
(Déjeuners, réception et matériel distribué à la conférence inclus)

Restrictions alimentaires? _____

Paiement

Chèque MasterCard Visa AmEx Facture

No de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

HÉBERGEMENT : Un nombre limité de chambres a été réservé à l'Hôtel Crowne Plaza, 101, rue Lyon, Ottawa (On) K1R 5T9
Tél: 1-800-227-6963 ou (613) 237-3600 x. 6200 Téléc: (613) 688-6821
www.cpottawa.com à 159\$ en occupation simple ou double (taxes en sus). Les participants sont priés de faire leurs propres réservations avant le 16 août 2010 pour se prévaloir de ce tarif.

FRAIS D'ANNULATION : Les demandes d'annulation doivent être adressées par écrit aux bureaux de l'ICAJ au plus tard sept (7) jours avant la tenue de l'événement. Des frais d'annulation de 50\$ seront perçus sur toute demande d'annulation reçue en temps utile; dans les autres cas, les frais d'inscription ne sont pas remboursables mais un participant substitut peut être désigné.

L'ICAJ collabore également avec des partenaires clés, tels l'Association des conseillers parlementaires au Canada, l'Association des conseillers législatifs au Canada, ainsi que d'autres associations professionnelles connexes.

Êtes-vous membre de l'Institut canadien d'administration de la justice?

Devenez-le maintenant!

Cotisations et catégories de membres

Membre souscripteur **\$160**

Les membres souscripteurs reçoivent, sur demande, une copie gratuite des textes présentés aux conférences de l'ICAJ.

Membre régulier **\$95**

(Certaines institutions accordent des allocations en remboursement des frais d'adhésion de ces deux catégories.)

Retraité(e)s ou Étudiant(e)s **\$50**

Une carte de membre et un reçu seront émis sur réception du paiement de la cotisation.

Donateur **\$165+**

Plutôt que d'adhérer comme membre, vous pouvez faire un don. Vous obtenez alors un reçu d'impôt pour don de bienfaisance (No d'enregistrement 10686 1529 RR 0001).

Les donateurs, les membres réguliers, les retraité(e)s et les étudiant(e)s reçoivent notre bulletin périodiquement

Membre institutionnel

Le statut de membre institutionnel est offert aux entreprises, cabinets d'avocats, organismes gouvernementaux, organismes administratifs, facultés et autres organisations.

(voir le site web de l'ICAJ sous *Pour devenir membre* à www.ciaj-icaj.ca)

Je veux devenir membre

Oui Non

(voir la catégorie cochée ci-haut)

Le paiement est inclus avec les frais d'inscription

Oui Non (facturer svp)

Pour en savoir plus sur l'ICAJ, sur les avantages de votre adhésion et pour apporter votre contribution, vous pouvez communiquer avec nous en personne ou visiter notre site à <http://www.ciaj-icaj.ca>



La conférence est organisée par le comité de rédaction législative de l'ICAJ présidé par M^e Judith Keating, c.r., première conseillère législative du Nouveau-Brunswick. On y examinera comment l'évolution des concepts juridiques d'une communauté de plus en plus diversifiée est en voie de redéfinir la rédaction législative.

Les rédacteurs disposent d'un savoir spécialisé et d'une compréhension spécifique des enjeux sous-jacents. Face à des contextes en constante évolution, ils sont de plus en plus appelés à intégrer dans leurs projets de loi des concepts nouveaux qui reflètent cette communauté globale.

Dans cette optique, les sujets abordés traiteront particulièrement de : l'apport du rédacteur législatif dans l'élaboration de la loi et de la valeur ajoutée de cet apport; des dimensions déontologiques et professionnelles du travail du rédacteur dans un milieu de travail moderne et plus complexe; de l'évolution des questions d'ordre juridique, culturel ou linguistique à prendre en compte dans la conception des lois et leurs incidences sur la rédaction de ces dernières.

La conférence comportera également des ateliers traitant d'aspects pratiques liés à la rédaction en langue anglaise, en langue française ou en langues autochtones.

Au terme de la conférence, les participants auront mieux saisi comment les textes législatifs sont redéfinis à larges traits pour en faciliter l'application à une société en constante mutation et comment les rédacteurs législatifs réagissent à ces changements.

Comité organisateur

Judith Keating, c.r., présidente	Philippe Hallée Laura Hopkins
Mark Aitken	John Mark Keyes
Mark Audcent	Barbara Kincaid
Pierre Charbonneau	Naiomi Metallic
Richard Denis	Peter Pagano, c.r.
Janet Erasmus	Rob Walsh

LUNDI 13 SEPTEMBRE

GRAND SALON

8H30 **INSCRIPTION**

9H00 **MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DU COLLOQUE**

Coprésidents de la conférence

Philippe Hallée, premier conseiller législatif adjoint, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa

Laura Hopkins, conseillère législative, Bureau des conseillers législatifs (Ontario), Toronto

9H15 **DISCOURS D'OUVERTURE**

AMÉLIORER LE PROCESSUS LÉGISLATIF: LA VALEUR AJOUTÉE PAR LES LÉGISLES

Introduction **Laura Hopkins**, conseillère législative, Bureau des conseillers législatifs (Ontario), Toronto

Conférencier **Donald Revell**, ancien premier conseiller législatif de l'Ontario, Toronto

10H00

LES RESPONSABILITÉS DEONTOLIGIQUES ET PROFESSIONNELLES DANS UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION

Les responsabilités professionnelles des rédacteurs législatifs sont parmi les plus complexes de toutes les professions juridiques. Quelles sont les responsabilités professionnelles et déontologiques du légiste dans un environnement en mutation? Comment ont-elles évolué? Comment les notions plus générales de responsabilité sociale et d'intérêt public trouvent-elles leur expression dans ces responsabilités?

Modérateur **Mark Audcent**, légiste et conseiller parlementaire, Sénat du Canada, Ottawa

Panélistes **John Mark Keyes**, premier conseiller législatif du Canada, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa

W. Bradley Wendel, professeur, École de droit de Cornell, Ithaca, (NY) ÉU

Robyn Hodge, conseiller parlementaire adjoint, Bureau des conseillers parlementaires de New South Wales, Sydney (NSW) Australie

11H00 **PAUSE**

11H30

**ATELIER DE RÉFLEXION
LA DYNAMIQUE À DÉCOUVERT : ATTENTES ET DÉFIS**

Questions pratiques découlant de la relation professionnelle qu'ont les rédacteurs avec le gouvernement? Expériences vécues à la lumière de l'évolution des responsabilités des rédacteurs? Quels sont les défis? Comment les relever ou s'y adapter?

Les panélistes et des rédacteurs chevronnés animeront des discussions au sein des groupes. Les participants seront ensuite invités à partager leurs observations et leurs opinions avec les panélistes lors d'un débat libre.

12H30 **DÉJEUNER - PINNACLE**

Conférencière invitée

13H45

RÉINVENTER LE DROIT À PARTIR DES LANGUES ET DES CULTURES : L'ÉLABORATION DE LA LÉGISLATION AUTOCHTONE

Ce panel examinera l'évolution des concepts juridiques propres aux communautés autochtones et leur intégration dans la législation canadienne et néozélandaise. Il se penchera également sur la manière dont les langues autochtones réinventent ces lois.

<i>Introduction</i>	Mark Aitken , directeur, Division de la législation des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife
	Naïomi S. Metallic , Associée, Burchells LLP, Halifax
<i>Présentations</i>	Jacinta Ruru , professeure, faculté de droit, Université d'Ottago, Dunedin, Nouvelle-Zélande
	Lorena Fontaine , professeure, Programme de gouvernance autochtone, Université de Winnipeg, Winnipeg
	Susan Hardy , directrice intérimaire, Division de la législation du Nunavut, Iqaluit
	André Samson , consultant, Traduction juridique et développement international (anciennement directeur du service de traduction juridique de la Division de la législation du Nunavut), Ottawa

15H45 **PAUSE**

16H15

ATELIER

Cet atelier pratique portera sur l'utilisation des langues autochtones dans les textes législatifs, de même que sur la valeur significative que peut apporter une telle utilisation dans l'interprétation.

<i>Discussions dirigées</i>	Maxime Lamothe , conseiller législatif, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa
	Sarret Smith , conseillère législative, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa

17H30 **RÉCEPTION À LA COUR SUPRÊME DU CANADA**

MARDI 14 SEPTEMBRE

GRAND SALON

9H00

RÉINVENTER LE DROIT À PARTIR DE L'HARMONISATION DES CONCEPTS ET TRADITIONS JURIDIQUES

Notre culture législative cède-t-elle le pas aux normes mondiales? Comment sommes-nous influencés par le mouvement d'harmonisation? Que réserve l'avenir? La session portera sur l'expérience de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada en matière d'intégration de normes extérieures dans la législation canadienne, sur l'harmonisation de ces normes et du droit civil québécois, et sur l'expérience américaine en la matière.

<i>Introduction</i>	Judith Keating , c.r., première conseillère législative du Nouveau-Brunswick, Fredericton
	Pierre Charbonneau , rédacteur législatif, Ministère de la Justice du Québec, Québec
<i>Panélistes</i>	Kathryn Sabo , avocate générale, secteur du droit privé international, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa
	Frédérique Sabourin , avocate, Ministère de la Justice du Québec, Québec
	Edwin E. Smith , président, Comité d'application sur les créances de la Convention des Nations Unies et Comité d'application de la Convention des Nations Unies sur les garanties indépendantes et les lettres de crédit stand-by, Bingham McCutchen LLP, Boston (MA) et New York (NY), ÉU

10H30 **PAUSE**

11H00

L'ÉVOLUTION DU CANEVAS LÉGISLATIF: LE CAS DE LA RÉGLEMENTATION BASÉE SUR LA GESTION

La session examinera comment l'introduction des règlements fondés sur la gestion change les méthodes traditionnelles de rédaction. Elle examinera comment les entités s'engagent dans la planification de leurs règlements et de leur contrôle interne de réglementation de manière à atteindre les objectifs d'intérêt public. De tels règlements ont été pris dernièrement en matière de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement, de sécurité des mines et de la santé et de la sécurité.

<i>Introduction</i>	Philippe Hallée , premier conseiller législatif adjoint, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa
<i>Conférencier</i>	Cary Coglianese , vice-doyen et titulaire de la Chaire de droit Edward B. Shils et professeur de sciences politiques; directeur, programme Penn sur la réglementation, Faculté de droit, Université de Pennsylvanie, Philadelphie, (PA), ÉU

12H00 **DÉJEUNER - SALLE PINNACLE**

13H30

ATELIERS DE RÉDACTION

Les séances permettront aux participants de discuter de problèmes rédactionnels courants et de mettre en pratique quelques unes des notions exposées lors de la conférence.

Animateurs pour le groupe en français

Jean-Paul Chapdelaine, légiste expert, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa
Jacques Lagacé, jurilinguiste, Société d'assurance automobile du Québec, Québec

Animatrices pour le groupe en anglais

Laura Hopkins, conseillère législative, Bureau des conseillers législatifs (Ontario), Toronto
Brenda MacKenzie, conseillère législative, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa

15H00 **PAUSE**

15H30

LA PÉRENNITÉ DES LOIS

L'évolution des textes législatifs entraîne des changements durables à la loi. Cette présentation de clôture vous fournira quelques statistiques intéressantes sur la permanence de nos écrits.

<i>Introduction</i>	Philippe Hallée , premier conseiller législatif adjoint, Ministère de la Justice du Canada, Ottawa
<i>Conférencier</i>	Janet Erasmus , première conseillère législative de la Colombie-Britannique, Victoria

16H30 **CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE**

